

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

De la commune BERTHOUVILLE

Séance du 08 avril 2016 à 20 heures 30

Date de convocation :

04 avril 2016

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

04 avril 2016

Objet

IAT - Mme Dalila
DUMONT

Mme LECLERC Marie-Françoise

Étaient présents :

Didier DESCHAMPS, Davy LEGRIX, Olivier MORIN, Jean-Claude CEYDEN, Serge AUBERT, Dimitri ALLAIN, Patrick DESCHAMPS, Christiane CAPELLE a donné procuration à Olivier MORIN

Secrétaire de séance :

M. MORIN Olivier

Madame le maire informe le conseil municipal que suite à la modification de son statut, le 1er septembre 2015, Madame Dalila DUMONT n'a pas perçu l'indemnité d'administration et de technicité qui lui avait été attribuée en juin 2013 soit 72,74 € par mois. Le conseil municipal décide de lui verser rétroactivement cette somme de septembre à décembre 2015 soit :
 $72,74 \times 4 = 290,96 \text{ €}$.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016.

Fait BERTHOUVILLE, le 08 avril 2016.

Le Maire